

JOURNAL

HEBDOMADAIRE DE LA DIETE

PAR M^r. DE V.

N^o XXXI.

Août 1790.

Dimanche 1.

Séance du Lundi 26.

Les citoyens du Palatinat de Podolie viennent de manifester leur zèle patriotique, en s'obligeant de fournir, pendant trois ans, une fois chaque année leurs sujets & chariots, c'est à dire un sur cent feux, pour les travaux de la forteresse de Kamieniec. Les Etats ont enjoint qu'on temoigna leur reconnaissance à ce Palatinat.

Tout le travail de cette séance n'a eu pour objet que les affaires ecclésiastique, & particulièrement celles qui concernent le rit grec-uni.

Séance du Mardi 27.

On continua de s'occuper d'affaires relatives au clergé. Il fut proposé d'assigner des fonds pour l'entretien des séminaires du rit grec-uni, tant dans les provinces de la Couronne qu'en Lithuanie. Après avoir long-temps discuté sur la quantité de fonds

nécessaire pour cet effet, & la manière de se les procurer, on arrêta unanimement d'enjoindre aux Evêques des deux rôts, de prendre connoissance du nombre de séminaires qui se trouvent maintenant établis, de leur situation, de la nécessité qu'il pourroit y avoir d'en fonder de nouveaux, & de rendre compte ensuite aux Etats, dans l'espace de trois mois, du résultat de ces recherches. M. M les Marechaux de la Confédération reçurent aussi, à cette occasion, l'injonction d'envoyer des *Universaux* aux Commissions Palatinale, ainsi que celles-ci eussent à examiner dans tous les lieux où il y a des fondations pieuses dans quelle intention elles ont été faites, & à quel usage elles sont actuellement employées; puis après cet examen, de remettre un état exacte de la disposition de ces choses.

Un projet, présenté à la Chambre, relatif aux Abbayes & dont on fit lecture, fut l'objet de longues discussions, à la suite des quelles on décida de mettre en délibération ce projet dont voici le contenu. L'auteur après avoir observé que ces Abbayes possèdent des revenus considérables, & que leurs possesseurs ne sont point soumis à aucun devoirs utiles à l'Eglise, propose que, lorsque les Abbés actuels cesseront d'en jouir, ces mêmes Abbayes soient employés à des établissements pieux & avantageux à l'humanité, tels que les séminaires, les maisons d'Invalides; qu'elles servent encore pour l'éducation de la Jeunesse, ainsi que pour le besoin de Prisons & l'entretien des prisonniers. &c &c.

Séance du Jeudi 29.

Les Etats ayant entendu la lecture d'un projet pour établir un Tribunal respectif sur les frontières des Duchés de Lithuanie & de Courlande, ont résolu de ne rien arrêter à ce sujet, avant que les Chanceliers du royaume en ayent conféré avec le gouvernement de ce dernier Duché, & qu'ils ne soient convenu, réciproquement, du lieu où sera établi ce Tribunal aussi bien que de la manière dont la justice y sera administrée.

Quelques membres de la Chambre ont témoigné qu'ils désiroient que les Etats entendissent le rapport sur l'état où a été trouvée l'armée, lorsqué Mr Rzewuski, Notaire de camp de la couronne, en a passé une partie en revue, selon l'injonction qui lui fut faite. Mr. Rzewuski prit la parole à cette occasion & déclara, qu'ayant rempli la volonté des Etats il étoit prêt à leur rendre compte de sa mission: mais qu'il lui paroissoit que les détails contenus dans le rapport qu'il avoit à faire, devoient plutôt occuper l'attention de la Commission de guerre, qui joint à l'autorité qui lui est confiée, la connoissance des moyens de remédier aux abus qu'il a remarqué dans l'administration particulière de l'armée; il ajouta pour justifier en peu de mots ce qu'il venoit d'avancer, qu'en examinant le régiment de Raczyński il y observa autant de désordre dans la Caisse, que dans toute la manutention de ce corps; & il finit par exposer ses idées sur les différents moyens que pouvoit employer l'autorité suprême, afin de prévenir de pareils

inconvénients.

La pluralité s'est réuni pour demander la lecture du rapport mentionné ci dessus, qui cependant n'a pas eu lieu dans cette séance.

Un incident survenu à notre travail de la semaine, nous oblige de remettre au numéro suivant à rendre compte de la dernière séance.

Les dernières nouvelles de St. Petersbourg nous marquent que le Roi de Suède s'est trouvé en personne à la Bataille du 9 de Juillet, & qu'il s'est porté par tout où le danger étoit le plus grand. Distingué déjà par sa bravoure, il ne s'est pas moins distingué par l'humanité avec laquelle il a traité les prisonniers, & le soin qu'il a pris que ceux d'entre eux qui étoient blessés fussent soignés, pendant l'action même, par ses propres chirurgiens.

A bord de la Frégate *Catherine* on a trouvé un Secrétaire du Cabinet de l'Impératrice, qui, n'étant pas militaire, a d'abord été relâché.

On dit que la proposition faite par le Roi de Suède d'échanger les prisonniers n'a pas été acceptée par l'Impératrice; ce qui ne paraît pas probable; car cela paraît prouver ou qu'on estime plus un Suédois qu'un Russe, ce qui fait tort à l'ambition nationale, ou que l'intention est, comme on l'a dit l'année passée, de forcer les prisonniers Suédois de servir contre les Turcs, ce qui est tout aussi contraire au droit des gens qu'aux sentiments d'humanité connus de l'Imperatrice.